



**Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**

Paris, le 13 septembre 2011

Monsieur le Président,

Dans quelques jours, Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité palestinienne, demandera que la Palestine obtienne un siège d'Etat membre de plein droit, à l'Organisation des Nations-Unies. Il s'agit d'un événement de grande portée.

Après tant d'années de blocage politique et de tensions, dans un contexte marqué par le développement de la colonisation et la poursuite d'une brutale occupation militaire, l'admission d'un Etat de Palestine à l'ONU serait un pas majeur pour avancer vers une paix juste et permettre la relance d'un véritable processus politique de règlement du conflit sur la base du droit international et des résolutions de l'ONU.

Aujourd'hui, la nécessité de l'édification d'un Etat de Palestine à côté de l'Etat d'Israël fait largement consensus dans les discours officiels. Une mobilisation populaire existe autour de ce projet. Pourtant, la situation reste très préoccupante. Le peuple palestinien se voit dépossédé progressivement de sa terre sans que rien de décisif ne se produise pour lui offrir réellement la justice et la perspective d'une indépendance à laquelle il doit pouvoir enfin accéder.

Devant la presse le 1er juin à Rome, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, déclarait : *« Nous sommes convaincus, nous Français, avec l'ensemble des Européens, comme d'ailleurs le G8 qui a s'est réuni à Deauville, que le statu quo au Proche-Orient serait une grave erreur. Tout change dans cette région, en Égypte, en Syrie, il faut donc bouger, il faut reprendre l'initiative. Si rien ne se passe d'ici le mois de septembre, la France par la voix de son Président de la République a déjà indiqué qu'elle en tirerait toutes les conséquences. »*

Nous y sommes. L'annonce officielle du veto des Etats-Unis renforce l'exigence d'une parole forte de la France. L'heure est donc venue pour la France, s'appuyant sur le droit international et les résolutions de l'ONU, par votre voix, de prendre toutes ses responsabilités et de répondre à l'appel du Président de l'autorité palestinienne. L'initiative palestinienne, déjà soutenue par de nombreux pays, peut ouvrir un espoir et permettre de sortir de l'impasse dramatique actuelle.

Nous vous demandons solennellement, Monsieur le Président de la République, de soutenir la démarche palestinienne à l'ONU et de prendre les dispositions nécessaires pour que la France reconnaisse l'Etat de Palestine dans les frontières de 1967. Construire la paix et la justice au Proche-Orient relève d'une responsabilité collective. Notre pays s'honorerait et jouerait un rôle positif efficace en s'engageant résolument avec ses partenaires européens dans cette voie.

En espérant que la France soit, dans ce moment crucial, à la hauteur de ses responsabilités internationales au Proche-Orient.

Recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Nicole Borvo Cohen-Seat
Sénatrice de Paris, CRC-SPG

Pierre Laurent
Secrétaire national du PCF

Roland Muzeau
Député des Hauts de Seine, GDR

Patrick Le Hyaric
Député européen, GUE-NGL